



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 30 juin 2021

---

**OBJET :**

DE-21-06-1-01) COMPTES DE GESTION 2020 : BUDGET PRINCIPAL ET  
BUDGETS ANNEXES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi trente juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par  
Madame le Maire le jeudi 17 juin 2021 conformément au Code général des  
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,  
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,  
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme  
VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M.  
BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD,  
Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M.  
GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme  
RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M.  
BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme  
BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme VOISIN (pouvoir à Mme VALERO), Mme GAUVAIN (pouvoir  
à M. LEBEAU), Mme ALBERT (pouvoir à M. LEROY), M. LAFON (pouvoir à Mme  
LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu les comptes administratifs du budget principal, du budget annexe de la restauration municipale, du budget annexe des spectacles vivants, du budget annexe des marchés d'approvisionnement et du budget annexe du centre aquatique « le Dôme » pour l'exercice 2020 ;

Vu les comptes de gestion pour l'exercice 2020 et leurs documents annexes ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2. statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal de la ville et des budgets annexes de la restauration municipale, des spectacles vivants, des marchés d'approvisionnement et du centre aquatique « le Dôme » ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 21 juin 2021,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Déclare que les comptes de gestion du budget principal de la Ville et des budgets annexes de la restauration municipale, des spectacles vivants, des marchés d'approvisionnement et du centre aquatique « le Dôme », dressés pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier principal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*